

Nom pour BDD:

- Stations FD de la Montagne

Nom complet :

- Contribution à la mise au point d'une méthode de cartographie des stations forestières. Application à la forêt de la Montagne (côtes de Meuse).

Abrégé :

- FloMoSt

Résumé :

Du 27 juillet au 19 septembre 1973, Alain Nussbaum a effectué 233 relevés dans la forêt domaniale de la Montagne. Chaque relevé comporte des observations sur la flore (liste, par strate, des espèces végétales rencontrées affectées de leur coefficient d'abondance-dominance), le sol (sondage pédologique), la localisation topographique, la nature du peuplement. Leur analyse lui a permis de publier en mai 1985 le catalogue des stations forestières de cette région.

Objectifs :

- Inventorier la Forêt Domaniale de la Montagne pour en définir les types de station et leurs potentialités.

Protocole de prélèvement et d'observation :

- **Fichier Placettes :** (FloCpaSt_placettes_pour_BDD.xlsx)

Un total de 229 placettes a été choisi sur un quadrillage systématique à maille carrée de 300m sur le plateau (119 placettes) et de 150 m dans les vallons qui couvrent $\frac{1}{4}$ de la

surface de la zone étudiée (110 placettes). Pour la mise en base, sur les 229 placettes, 219 ont pu être géo-référencées à partir du plan au 1/10 000 qui a été utilisé pour la campagne de terrain.

- ✓ Colonne A : localisation
C'est la combinaison de l'abréviation de l'étude et du numéro du point de relevé.
- ✓ Colonne B : Placette unitaire (PAU)
Comme il n'est pas appliqué de traitement particulier à la placette unitaire, elle prend la même appellation que la localisation.
- ✓ Colonne L : Pente et Colonne N : Exposition
Lors du relevé de terrain, la pente et l'exposition ont été appréciées qualitativement, ce que ne prévoit pas la base. En conséquence, Nathalie Leroy a effectué une multi analyse spatiale des relevés dont on connaît, la localisation au moyen de cartes IGN à la maille de 5m. La comparaison avec les indications de terrain a permis de pointer une quinzaine d'incohérences et d'effectuer les corrections appropriées (relocalisation du relevé sur le plan, augmentation de la marge d'erreur de localisation, utilisation de la valeur de terrain la plus plausible)
- ✓ Colonne P : position topographique
Situation de la placette dans le relief environnant :

définition	Code base
plateau	P
Rebord de plateau	Rb
haut de pente	HP
mi-pente	MP
bas de pente	BP
fond de vallon	FV

● **Peuplement :**

Le type de peuplement indiqué dans l'étude sera codé manuellement dès qu'il y aura consensus sur la codification à employer.

● **Floristique :**

✓ La campagne d'inventaire s'est déroulée du 27 juillet au 21 septembre 1973. Les données floristiques sont issues des fiches des relevés de terrain. Les notations ont été effectuées selon la méthode Zuricho-Montpelliéraine, Braun Blanquet 1932. Alain Nussbaum a utilisé la flore de Fournier pour les phanérogames et les cryptogames vasculaires et la flore d'Augier pour les Bryophytes.

✓ Particularités :

Plantation, limite, mort.

✓ strates utilisées :

Intitulé strate	définition	code
arborescente	Ligneux > 7m	A
arbustive	Ligneux > 50cm et < 7m	B
herbacée	Ligneux < 50 cm et herbacées de toutes hauteurs	H
mousse	Hepaticophyta et Bryophyta humicole	M

✓ coefficients utilisés :

coefficient	définition
+	Espèce rare que l'on peut éventuellement manquer.
1	Espèce peu abondante, de recouvrement < 5% de la surface du relevé et que l'on ne peut pas manquer.
2	Espèce abondante couvrant moins de 5% de la surface, ou couvrant entre 5 et 25 % de la surface du relevé
3	Espèce couvrant entre 25 et 50% de la surface du relevé
4	Espèce couvrant entre 50 et 75% de la surface du relevé
5	Espèce couvrant entre 75 et 100% de la surface du relevé

● Pédologie :

Dans chaque groupe de hêtraies défini par l'analyse floristique et la topographie, Alain Nussbaum a choisi 5 placettes au hasard dont le sol a été décrit à partir de plusieurs sondages (3 en moyenne). Les fiches de notations doivent être retrouvées pour permettre leur intégration dans la base sol.

Publications :

Nussbaum, A. (1974). Contribution à la mise au point d'une méthode de cartographie des stations forestières. Application à la forêt de La Montagne (côtes de Meuse) (Mémoire, Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts, FRA). 70 p. + Annexes